

LE DICO DE L'ÉCO

En partenariat avec www.lafinancepourtous.com

Mutuelle ou complémentaire santé

Les contrats d'assurance complémentaire santé, ou mutuelle santé, prennent en charge, en tout ou partie, la part des frais de maladie, d'accident et de maternité non remboursée par les régimes obligatoires de l'assurance maladie.

L'assurance complémentaire santé peut être souscrite par une personne, à titre individuel, auprès d'une société d'assurances, d'une mutuelle ou d'une institution de prévoyance. Les banques commercialisent également ces contrats conçus par leurs filiales d'assurances.

La mutuelle santé est aussi souvent proposée dans le cadre de l'entreprise, par adhésion au contrat de groupe souscrit par l'employeur pour ses salariés. L'adhésion est à caractère obliga-

toire ou facultatif selon l'accord d'entreprise. Il peut s'agir d'un contrat individuel ou d'un contrat familial qui couvre les membres de la famille (conjoint, enfants...).

Un niveau de couverture variable

Selon le niveau de couverture du contrat, l'assuré est remboursé d'une partie du montant restant à sa charge après remboursement de la Sécurité sociale ou d'une part plus importante permettant de couvrir les éventuels dépassements d'honoraires, sans pouvoir être supérieure au montant réellement dépensé par le patient.

Des garanties complémentaires peuvent être incluses : des forfaits naissance ou cure thermique, des garanties d'invalidité ou des prestations d'assistance (garde-ma-

lade, soutien scolaire...).

Les tarifs des complémentaires santé varient selon le niveau de garantie choisi et l'âge de l'assuré notamment. Les contrats sont renouvelés tacitement chaque année et peuvent être résiliés selon les conditions (période, préavis...) indiquées dans le contrat.

Pour les personnes à faibles revenus, il existe un dispositif d'aide à l'acquisition d'une assurance complémentaire santé (ACS) qui permet de bénéficier d'une réduction forfaitaire de la cotisation annuelle du contrat d'assurance complémentaire souscrit (*lire aussi nos pages Argent*).